

# Boulogne, Calais, Dunkerque au Moyen Age

---

Stéphane Curveiller  
Université d'Artois / Maître de conférences  
Président des Amis du Vieux Calais  
Coulogne (F)

Terres du Nord, carrefours d'Europe, la région Nord-Pas-de-Calais a été très tôt un enjeu et un berceau d'affrontements (1) (dès l'Antiquité et au Moyen Age (2) durant lequel se constituaient les grands États modernes).

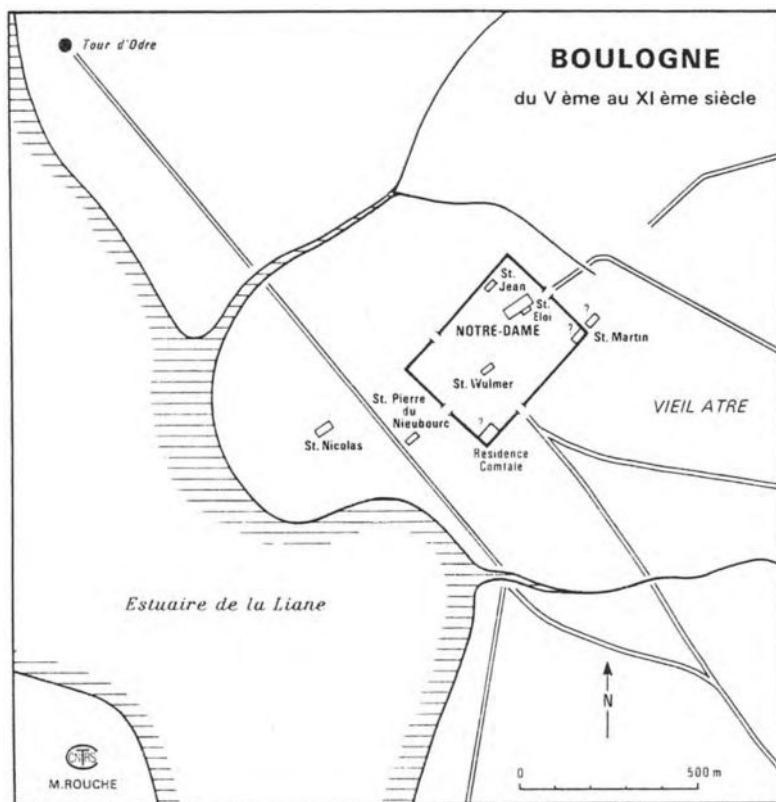
Comment le littoral aurait-il pu être à l'écart de ces bouleversements? A partir de trois monographies récentes (3) - distinctes - il nous a été permis de présenter une synthèse historique de trois villes littorales géographiquement très proches, et pourtant très cloisonnées. Les difficultés actuelles (espérons-le, encore temporaires) prouvent - s'il faut en faire encore la démonstration - que l'unité du littoral du Nord-Pas-de-Calais ne se réalisera pas sans douleur et ne peut trouver une concrétisation dans un avenir immédiat. Ces difficultés ne sont-elles pas le fait de la genèse urbaine des trois centres? Si deux d'entre eux sont de fondation relativement récente (seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle), liés aussi à la formation géomorphologique des côtes flamandes(4), Boulogne entre à l'inverse précocement dans l'Histoire dès l'Antiquité. Ce *privilege de l'âge*, tel que nous l'avons intitulé, ne lui permettra pas de s'imposer aussi rapidement que le fera Calais dès le XIII<sup>e</sup> siècle; progressivement anglais à partir de 1347 le Calaisis devenait ainsi une plaque tournante sur le continent, conférant par conséquent au littoral une valeur toute particulière, véritable enjeu entre les États modernes en cours de formation: le royaume de France, le royaume d'Angleterre et les États bourguignons auxquels la

Flandre est rattachée dès 1384. C'est dans ce monde en pleine gestation que le petit port de Dunkerque connaissait depuis sa création un premier essor commercial. Alors, cette zone côtière à la rencontre de trois entités territoriales s'intégrait parfaitement dans la géostratégie de ce Moyen Âge finissant «où le cadre était en train d'éclater» pour reprendre l'expression de Michel Mollat (5) et où l'espace maritime tiendrait une place fondamentale dans les relations internationales à venir. Une telle évolution dans le temps et dans l'espace méritait qu'on s'y attardât davantage.

### Le privilège de l'âge

Indéniablement, Boulogne s'impose dans l'histoire dès l'Antiquité par rapport à ses voisines, et pour cause, le front littoral n'est pas encore constitué. Certains termes tels que le *Portus Itius* mentionné au livre V de la *Guerre des Gaules* rappellent cette période; c'est de là que serait partie la première expédition de César dans l'île de Bretagne dès 55 avant notre ère, puis une seconde en 54 avec plus de 800 vaisseaux. (6) L'intérêt de Boulogne s'est accru avec Caligula qui la dote de la Tour d'Odre (7) après un projet de débarquement en Bretagne avorté, sur le rivage (8) de *Gesoriacum* même, la ville basse, que l'on oppose dans les textes latins à Bononia, la ville haute (travaux et enceinte fortifiée aux II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles après J.-C.). (9) Mais c'est surtout parce que plusieurs voies stratégiques - dont une reliant Thérouanne, Arras, Cambrai, Bavay et Cologne, et une autre, Amiens, Reims, Milan, Rome - convergeaient vers l'estuaire de la Liène qu'une flotte permanente nommée la *Classis Britannica* installa sa base. (10) C'est du port de *Gesoriacum* que les liaisons militaires et commerciales s'établirent avec la province nouvellement conquise. Au Bas-Empire, la Bretagne n'a plus tant d'intérêt pour le pouvoir romain si bien que Boulogne perd quelque peu son attrait d'autant plus qu'elle subit, du moins Gesoriacum, les raids barbares au cours du III<sup>e</sup> siècle, comme le souligne Claude Seillier(11); cette opposition entre la ville haute et la ville basse reviendra souvent dans l'histoire de ce centre urbain, mettant en valeur le relief de la cuesta crétaée par opposition à la platitude de la plaine maritime flamande où se situeront ses voisines. En outre, si la romanisation n'a jamais été très poussée de l'estuaire de la

Somme jusqu'au haut Rhin, il n'en a pas été de même le long des côtes où l'infrastructure portuaire centrée sur Boulogne avait été complétée au cours du IV<sup>e</sup> siècle par le dispositif du *litus saxonicum* (12); aussi, cet «îlot de romanité» devait être romanisé à tout prix et c'est ainsi que s'intègre l'action de saint Wictrice à la fin du IV<sup>e</sup> siècle et au début du V<sup>e</sup> siècle. (13) Quel en a été le véritable impact? La réponse semble délicate mais toujours est-il que deux siècles plus tard Omer fut d'après son biographe qualifié «d'évêque de Boulogne et de l'oppidum de Théroouanne» de 639 à 667 (14) Un problème surgit très rapidement de cette double titulature; en réalité, les successeurs d'Omer résidèrent tous à Théroouanne qui devint le véritable centre de l'évêché même si au IX<sup>e</sup> siècle, Hincmar, archevêque de Reims, considérait juridiquement *Bononia* comme la tête naturelle de la circonscription. M. Rouche précise que cette antique cité épiscopale aura une cathédrale Notre-Dame au Moyen Âge, mais pas d'évêque, cas assez unique (15) sur la plan religieux. Boulogne connaît un renouveau économique avec la «renaissance carolingienne» (16), Charlemagne s'y rendant en 811. (17) Pourtant à une trentaine de kilomètres plus au sud, Quentovic s'impose toujours (18); mais au IX<sup>e</sup> siècle, la tourmente scandinave vient ravager ce centre et tout l'arrière-pays boulonnais. Une fois de plus, Bononia, la ville haute, est épargnée. Malgré les troubles, en 935 (19), Louis IV d'Outremer, après un exil, rentre d'Angleterre par Boulogne, ce qui témoigne que ce port était le lieu privilégié de passage avec l'Angleterre. Durant cette période confuse où le morcellement du pouvoir était réel, on voit en Occident se constituer des châtellenies de tailles très variables. Le premier comte de Boulogne aurait-il été Arnoul (20)? En tout cas, ses successeurs auraient possédé la ville, plus une bande côtière (dont on aurait distrait le Ternois et Guînes) (21). Tout au long du XI<sup>e</sup> siècle, les Boulonnais vivent une relative expansion en mer du Nord puisqu'il y a diffusion de la monnaie comtale, les comtes de ville ayant des ambitions même de l'autre côté du Détroit (22)! Et avec la comtesse Ide, la ville se voit dotée de nombreux édifices religieux, environ une dizaine (alors qu'au VII<sup>e</sup> siècle, à l'époque d'Omer, il y en avait environ six. (23) La ville au XII<sup>e</sup> siècle nous est bien connue du moins dans certains domaines précis; ce qui frappe c'est l'absence d'aspects portuaires



Plan de Boulogne-sur-Mer du V<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle dans *Histoire de Boulogne-sur-Mer*, dir. Alain Lottin.

et économiques selon A.D. Kapferrer. Or, M. Rouche insiste lui aussi pour la période antérieure sur le «rôle plus stratégique, plus politique qu'économique». N'est-ce pas cette absence d'économie véritablement structurée qui a empêché un véritable «décollage» de la cité maritime? La société boulonnaise aime l'aventure; c'est pourquoi le nom de Boulogne est déjà célèbre en Terre sainte, dans l'Empire, en Angleterre, en Écosse, au Portugal et même en Asie Mineure grâce à ses marins. (24) N'oublions pas que Baudouin, comte de Boulogne sera roi de Jérusalem après Godefroy de Bouillon. Au début du XII<sup>e</sup> siècle, un pirate boulonnais nommé Guinemer ne sévit-il pas en Méditerranée? L'importance de la

piété ne signifie pas que les querelles religieuses sont absentes de la vie quotidienne: de fréquents problèmes surgissent entre les séculiers et les réguliers des campagnes environnantes et de Boulogne qui se manifestaient par trop dans les conflits féodaux de l'époque. Il faut y ajouter les différends entre Notre-Dame de Boulogne, et le chapitre Saint Wulmer d'une part, et l'hôpital de Boulogne Sainte Catherine d'autre part, qui, après l'intervention de l'évêque de Thérouanne se terminent très souvent en faveur de Notre-Dame, laquelle jouit déjà d'un prestige indéniable et représente un apport financier intra-muros. Enfin, avec la croissance démographique constatée dans l'ensemble de l'Occident par de nombreux historiens, la basse ville s'accroît sur les rives de la Liane. Apparaissent alors des couresses (lieux de saurissage du hareng) de pêcheurs, seuls lieux d'activité économique dont il soit fait mention; c'est aussi là que se manifestent les révoltes, voire la violence à l'image de Mathieu d'Alsace «jeune, violent et convoiteux» selon les chroniqueurs. (25) Chose surprenante, la charte de la ville daterait des environs de 1203 (26), charte scellée et rédigée peut-être à Hardelot (27); cette fondation tardive peut étonner quand on pense à la précocité de Boulogne dans l'histoire. De plus, le fait malheureux que le comte de Boulogne Renaud de Dammartin participa à la coalition menée contre le roi de France Philippe Auguste à Bouvines (28), en 1214, devait porter quelque peu préjudice à la cité et au comté, tombant alors sous la tutelle française.

Pendant ce temps, deux hameaux de pêcheurs attendaient leur entrée dans l'histoire; situés en Flandre maritime, ces deux bourgades avaient bien des similitudes: deux havres initiaux au milieu de cordons dunaires offrant des abris limités aux embarcations lors des tempêtes renommées par leur intensité en mer du Nord, sur de petits estuaires, la Neuna ou la Gersta. Le travail et la ténacité de l'homme du Bloodland lui permettront d'élargir son horizon et de gagner des parties sur la mer. Il lui faudra lutter contre l'eau en cherchant à résoudre le problème de l'invasion toujours possible de la mer au-delà du cordon dunaire lors des tempêtes, notamment aux périodes d'équinoxes. Ce sera le rôle des digues, du drainage des eaux et de leur évacuation à l'aide d'éclusettes ainsi

que de tout un réseau de watergangs géré de façon de plus en plus administrative et structurée, parfaitement étudié par A. Verhulst (29), palliant la double inclinaison topographique de la Flandre maritime. (30)

Cette action s'intègre parfaitement aux vagues de défrichements et a permis à G. Fourquin de les comparer aux turcies de la Loire ou à la poldérisation en Allemagne du Nord. (31) Les mentions sont rares aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles et les quelques fois où Calais et Dunkerque sont citées concernent la pêche et son indépendance vis-à-vis des châtelainies de l'arrière-pays, car les paroisses littorales relevant de Saint-Bertin ou de Saint-Winoc doivent verser la dîme du hareng provoquant la colère des pêcheurs. (32) Il faut insister sur le rôle joué par les comtes de Flandre, Mathieu, et surtout Philippe d'Alsace, qui, en fondant des avant-ports et des villes sur le littoral, montrent la préoccupation du pouvoir seigneurial envers l'économie, contrairement aux idées reçues. (33) Après une première vague de fondations qui a vu naître Gravelines et Nieuport vers 1163, une seconde vague concrétise la politique économique comtale puisqu'on assiste à l'apparition de Damme (1180), Calais (vers 1181), Biervliet (1183) et Dunkerque (1183). (34) Si, à partir de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, le problème de l'eau, en partie réglé, reste cependant sous-jacent (35) (tempêtes toujours fréquentes (36) inondant l'arrière-pays, ensablement des estuaires, marais du Pays de l'Angle, au sud-est de Calais, ou des Moères, au sud-est de Dunkerque), l'eau demeure un atout stratégique même encore au XVII<sup>e</sup> siècle (37)!

Enfin, progressivement, les cités maritimes flamandes vont tenter de se détacher de la tutelle des châtelainies de l'hinterland et vont s'imposer à un commerce maritime croissant à la fin du Moyen Age par rapport à Boulogne qui reste durant cette première période le passage privilégié vers l'Angleterre.

## **Une évolution contrastée**

Cette seconde période qui débute avec les chartes de fondation de nos cités maritimes et s'achève avec la prise de Calais en 1347 souligne une nette évolution du littoral et une modification dans les rapports entre les trois ports. Ce qui surprend, c'est

l'abondance des sources manuscrites pour Calais, ce qui fait dire à A. Derville qu'il voyait «apparaître la ville comme dans une éprouvette». (38) En revanche, A.D. Kapferrer estime les sources pour Boulogne assez limitées alors qu'elles font cruellement défaut pour Dunkerque, à l'exception des sources diplomatiques.

Ainsi, pour Boulogne, on peut considérer le XIII<sup>e</sup> siècle comme un «rendez-vous manqué» avec l'histoire; nous savons que Philippe Hurepel, comte de Boulogne, en épousant Mahaut d'Artois, fait passer le comté dans l'Artois et renforce la tutelle royale sur la cité. (39) A la mort de la comtesse Mahaut (en janv. 1259), des enquêtes seront menées par les officiers royaux afin d'établir les droits respectifs des seigneurs et de la ville; le nouveau comte Robert, également comte d'Auvergne, obtient le comté de Boulogne pour une somme de 40 000 livres avec l'accord du Parlement de Paris! Mais le comté devait perdre le Calaisis.

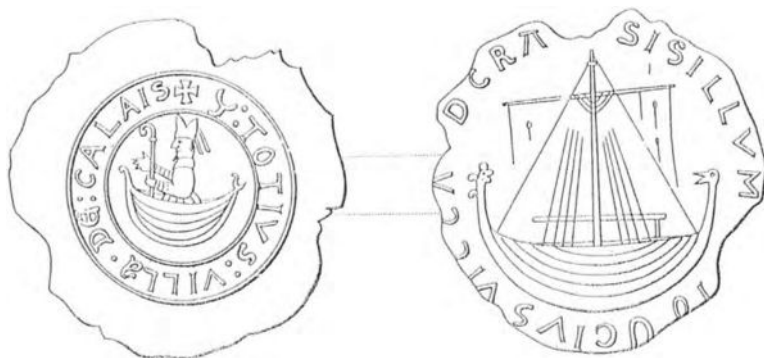
Par conséquent, le comté de Boulogne est davantage sous tutelle royale française et perd une partie de son influence. Quelques sources nous renseignent sur la vie urbaine (police, hygiène, voirie, ...), sur l'aménagement des châteaux de Philippe Hurepel à Hardelot, à Boulogne et à Calais même, sur l'édification d'un beffroi ou banloque, fierté de la bourgeoisie; tous ces éléments affichent une relative prospérité urbaine et ce n'est pas sans raison que l'on parle avec nostalgie de la période 1223 à 1259 qui a permis à «la ville de connaître un essor économique et démographique sans grandes secousses» selon A.D. Kapferrer. Boulogne conserve toutefois son rôle de passage privilégié vers l'Angleterre puisque plusieurs hauts dignitaires y seraient passés (le roi d'Angleterre Henri VIII en 1254, un légat du pape en 1264, Saint Louis plusieurs fois selon les chroniqueurs...), et son pèlerinage fait la renommée de la ville. A ce sujet, Philippe le Bel venu en 1304 promet de donner 300 livres parisis par an. Et pourtant le rôle économique (pas de changeur, pas ou peu de dynasties connues de marchands à l'exception des *Le Moïste*), le rôle portuaire se révèlent à peine dans les archives consultées à ce jour: on sait que le port est peu aménagé, qu'aucune jetée - semble-t-il - n'est encore édifiée et que le fond de l'estuaire de la Liane est toujours difficilement accessible. Seule la pêche reste l'activité économique

essentielle et cette société urbaine ressemble davantage à une société rurale. Plusieurs éléments peuvent justifier ce retard, et notamment que Boulogne est excentrée par rapport à tous les grands axes économiques liant la Flandre à l'Artois, à la Champagne, à l'Île-de-France, vers l'Empire et l'Italie et qu'elle est dépourvue d'une longue voie fluviale navigable vers l'arrière-pays immédiat sans grande richesse. (40) De plus, au XIII<sup>e</sup> siècle, Montreuil est encore une ville royale et drapante, Saint-Omer est prospère et ses draps y sont célèbres. Ainsi, cet isolement économique ne fait que renforcer l'isolement géographique (boutonnière du Boulonnais).

A la même époque, après une fondation récente, Calais allait connaître une période d'expansion rapide et s'imposer davantage sur le littoral; en effet, dès 1210, Calais obtenait sa séparation de la Terre de Marck. Pourtant, la keure urbaine est inspirée de la keure (41) rurale, antérieure, donc du Calaisis. Comme l'a souligné à juste titre A. Derville, la compréhension des institutions urbaines passe par les institutions rurales en Flandre maritime (42) car, ne l'oublions pas, toutes les villes neuves, Gravelines, Dunkerque, Nieuport, créées à la fin du XII<sup>e</sup> siècle cherchent leur indépendance par rapport aux entités territoriales plus anciennes telles que les châtellenies de Bourbourg, Bergues ou Furnes. (43) Dans le cas calaisien, ce qui est frappant, c'est la rapidité du processus. De la même façon, en 1265, le Calaisis est distinct du comté de Boulogne, ce qui confirme l'acquisition nouvelle de son indépendance. (44) Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, Calais se situe à la rencontre de zones d'influences. L'apport de la Flandre au niveau institutionnel est perceptible à travers les termes «keure», «coremans» ... qui ne trompent pas. De même, l'étude sur l'onomastique calaisienne de M. Gysseling et de P. Bougard (45) met en évidence une forte immigration vers le Calaisis dont l'origine géographique s'étend à l'ouest de l'Aa, ce qui prouve l'attraction de la cité maritime dans un rayon d'environ 50 kilomètres, déchargeant par conséquent l'Artois de son surplus démographique.

Pourtant, notre attention doit être retenue par les chroniques de l'époque qui présentent Calais comme une escale de plus en plus fréquentée par la flotte du roi dirigée contre les Flamands ou





Calais (1228), sceau de la ville. Pris sur un relief en cire déposé aux Chartes d'Artois dans les Archives de la préfecture du Pas-de-Calais.

comme une base navale pour les opérations conduites contre l'Angleterre. En devenant un point de passage privilégié entre l'Angleterre et le continent, Calais s'impose en tant que port rival de Boulogne dont la fonction ancestrale était établie depuis l'Antiquité; même, Wissant garde un rôle de passage non négligeable vers l'Albion, emprunté davantage par les pèlerins et les ambassadeurs. Calais s'est donc particulièrement inquiétée de l'état du port comme l'attestent les dépenses régulières en ce sens, parfois très importantes, dit A. Derville, surtout en 1268 et en 1286.

Tous les vingt ans, de gros frais étaient engagés pour l'entretien du port qui présentait déjà probablement (46) une bonne structure: un chenal entre deux jetées, deux quais d'accostage, un bassin pour «nefs pescheresses» et le Grand Paradis pour «nefs qui vont en marchandise». Calais avait déjà compris l'intérêt de sa localisation face à Douvres, et annonce ainsi les orientations futures de la cité; celle-ci se dote d'imposantes fortifications à partir de 1228 après que Philippe Hurepel se fut construit un château dans la partie nord-ouest du site et des halles (47), ... Tous ces travaux nécessitent de la part de l'échevinage un effort particulier; c'est ainsi que pour éponger la dette flottante, donc à court terme, l'emprunt était le plus usité sous des formes diverses: emprunt forcé, sans intérêt, ou intérêt, à terme ou à maniaie. (48)

Certes, les représentants urbains évitent de recourir à accroître l'imposition locale, ce qui pouvait provoquer des révoltes internes; cependant, la situation semble critique et force est de constater qu'en 1298, le soulèvement a été important, ce qui a permis d'appréhender avec précision la réalité calaisienne, grâce à une documentation sérielle fort intéressante bien que lacunaire. (49) Mais l'étude des comptes n'amène pas toujours les historiens aux mêmes conclusions. D'une part, P. Bougard et C. Wyffels considèrent la situation calaisienne en 1300 désespérée, la ville se dirigeant vers une «faillite inéluctable». (50) De plus, celle-ci semble particulièrement endettée vis-à-vis de riches Arrageois, voire d'Audomarois (51), ce qui la rend dépendante de l'arrière-pays. D'autre part, A. Derville estime qu'il y a richesse intra muros, car, pour lui, la dette a été en grande partie épongée en 1294, certaines activités telles que la pêche prospérant et selon la conjoncture, les pirates calaisiens faisant leur apparition dans les chroniques. (52) Il avance donc le nombre de 14 000 habitants en 1300 à Calais tandis que P. Bougard et C. Wyffels ne l'évaluent qu'à 7 000 âmes à la même date. (53) Plusieurs éléments cependant nous incitent à la modération: la dette est encore élevée en 1297 (54), la révolte de 1298 fut suivie d'une amende imposée à la ville de 20 000 livres (55), ce qui a permis à nos deux derniers auteurs d'employer le terme de «déconfiture». (56) Il faut reconnaître que beaucoup de villes étaient alors endettées (57); le tout étant d'évaluer l'endettement par rapport à la population (taillable ou non) de chaque cité afin d'établir une étude comparative et proportionnelle de la dette entre les différents centres.

Mais, dans ce cas, n'atteignons-nous pas les limites de l'histoire quantitative (58)? Et qui peut avec certitude dénombrer les populations urbaines de cette époque?

Autre élément qui ne peut que limiter la prospérité calaisienne et les relations de Calais avec l'Audomarois et l'Artois, ce sont les voies de communications, comme le dit A. Derville lui-même; celles-ci sont déplorables (59) et les voies d'eau ne permettent que le transport par petites embarcations. (60) Par conséquent, Gravelines demeure jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle le passage obligé pour le trafic le plus lucratif vers Saint-Omer; de facto, Calais joue alors le rôle de port de redistribution, ce qui ne l'a pas empêché de

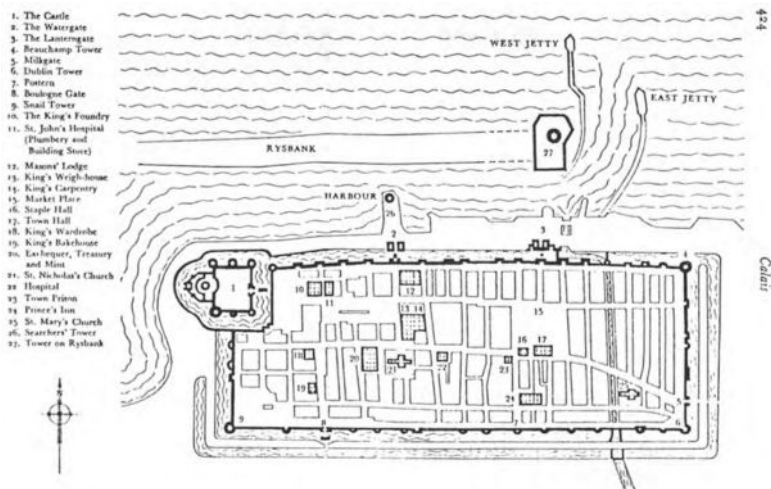
s'imposer sur le littoral grâce à sa localisation privilégiée face à l'Angleterre, mais également parce que ses voisines immédiates Wissant et Gravelines ont successivement connu de graves problèmes d'ensablement. Enfin, A. Derville voit dans la cité maritime un centre déjà prépondérant qui joue un rôle international - selon lui- dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (présence de Castellans, Poitevins, Bretons, Normands, Anglais, Écossais) même si ce dernier auteur reconnaît que la population a dû baisser durant cette période. (61) Pourtant, cette prospérité exceptionnelle selon nous n'est-elle pas liée à la fixation provisoire de l'étape des laines à Saint-Omer vers 1313-1314 et vers 1320-1324? En outre, n'est-il pas surprenant que pour un centre international d'une telle importance une seule mention ait été faite le concernant, dans l'excellente étude de P. Dollinger sur la Hanse (62)? Prospérité calaisienne, au début du XIV<sup>e</sup> siècle, cela semble acquis par rapport à Boulogne et à Dunkerque; mais dans quelles proportions? L'état actuel des recherches, voire des documents ne nous permet pas de le préciser et incite une fois encore à la modération comme nous le prouvent déjà des études en cours.(63)

Durant la même période, Dunkerque, avant la grande dépression du bas Moyen Age, a évolué depuis sa fondation plus discrètement que Calais. Peu de sources manuscrites contemporaines nous renseignent à ce sujet, la plupart de celles-ci étant diplomatiques quand elles existent. Depuis sa création analogue ou presque à celle de Calais, la ville, dès 1226 (64), possède un sceau et une keure au moins dès le XIII<sup>e</sup> siècle mais la date reste incertaine à ce jour. (65) Le port et la ville changent de physionomie: le stadhuys est édifié (66), un premier lieu de bienfaisance (distribution de vivres, d'aumônes, de vêtements...), la charité du Saint Esprit, est créé aux environs de 1270 (67) et, enfin, deux jetées sont construites au niveau du port aux environs de 1230 sous le seigneur Godefroy de Condé. (68) Par rapport aux activités signalées dans les documents, seule la pêche se manifeste comme l'activité essentielle de la ville représentée sur le sceau cité antérieurement. Ajoutons qu'en 1253 passe au péage de Bapaume un convoi de harengs caqués, de maquercaux et de merlans provenant de Dunkerque en direction de Paris. (69) Mais la croissance de la cité est encore

assez réduite au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Dès 1254, un différend surgit entre Bergues et Dunkerque à propos de l'Havendyck (70) et la comtesse de Flandre tranche en faveur de Bergues malgré les objections des Dunkerquois. De même, à la suite du traité d'Athis-sur-Orge, Philippe le Bel impose le versement d'une somme considérable proportionnelle à l'importance de chaque cité flamande; la part de Dunkerque s'élève à un peu plus de la moitié de Bergues. Notons que par rapport à Dunkerque, Gravelines ne verse que le sixième, Mardyck le quatorzième. (71) Ces proportions s'expliquent par des problèmes principalement d'ensablement touchant ces deux localités qui ont connu ou connaissent pour peu de temps encore une période de relative prospérité (72); la maîtrise de l'eau (73) revient sur le devant de la scène et elle est la condition sine qua non au développement de toute cité sur le littoral flamand.

Dunkerque n'a donc pas connu un développement aussi rapide que celui de Calais et l'aménagement ne s'est réalisé que progressivement. Quelles en sont alors les raisons? Tout d'abord, la localisation face à la Grande-Bretagne est ici un atout moins déterminant que pour Calais; de plus, Dunkerque change très régulièrement de seigneurs dont certains n'ont laissé qu'une empreinte minime (un dénommé Laurent ou Lorenzo, puis Godefroy de Condé, puis Baudouin d'Avesnes) (74) et n'ont manifesté qu'un intérêt moindre pour la cité hormis lors de la perception des taxes sur les produits de la pêche. (75) Avec Guy de Dampierre, Dunkerque retourne au comté de Flandre et s'insère ainsi dans un ensemble territorial plus conséquent. En outre, la non-appartenance à une organisation commerciale telle que la hanse flamande de Londres lui a été préjudiciable alors que Furnes, Ypres, Bergues, Bailleul, Poperinghe y adhèrent (76); or, la rivalité avec Bergues due à la très grande proximité géographique des deux cités s'accroît et la tutelle de la châtellenie y est plus forte qu'ailleurs.

Enfin, si Mardyck et Zuydcoote sont déjà ensablées au XIII<sup>e</sup> siècle, Gravelines (77) et Nieupoort (78) sont des voisines encore très actives. De facto, la localisation semble pour l'instant quelque peu préjudiciable.



Plan de Calais au Moyen Age dans "l'histoire de Calais" (Extrait du B.H.A.C. - Cliché J. Gardy).

## Le renversement des valeurs

Notre troisième phase se caractérise en ce XIV<sup>e</sup> siècle par les trois fléaux classiques du Moyen Age finissant: les disettes, la peste et la guerre; notre région littorale pouvait-elle être exempte de tels maux? Les disettes de 1315-1316, dues aux déluges de pluies, eurent des conséquences indéniables sur la région: la Flandre maritime fut sans doute inondée et les récoltes perdues. Cependant, les éléments précis font défaut et seul A. Derville précise pour Calais qu'en 1318 on ne trouvait plus assez de «bonnes» gens pour trouver 32 magistrats, ce qui avait amené la comtesse à permettre aux échevins de devenir «coremans» et inversement. (79) Pourtant, il nous faut nuancer, car les zones portuaires ont été moins touchées que les zones intérieures, ce que confirme une étude comparée entre Bruges et Ypres aux mêmes dates. (80) La peste noire quant à elle est assez peu évoquée dans les archives; d'ailleurs, les monographies réalisées sur ces trois centres n'y font guère allusion. Certes, l'élément fondamental reste la guerre de Cent Ans et la Flandre est devenue dès le début du XIV<sup>e</sup> siècle un véritable enjeu au cours du conflit; c'est dire donc l'importance de la façade littorale flamande. Même si les

disettes ont marqué quelque peu Calais, la ville demeure attractive, car bien fortifiée, elle intéresse beaucoup les Anglais; l'aspect stratégique devient prédominant et confère pour longtemps, même après la reconquête française, une fonction essentielle à la cité. (81) La prise de Calais de 1347 (82) fit de la ville une plaque tournante; on parle même de «ville fantôme» (83) puisque trois Calaisiens selon Froissart, vingt-deux selon Gilles li Muisis sont restés intra-muros; en tout cas, c'est cet événement qui provoqua une migration importante. (84) Commence alors une véritable politique volontaire de la part de la monarchie britannique; dès août 1347, le roi offre privilèges, belles maisons, mais seuls 190 preneurs (85) pour environ 2 000 habitations se manifestent. De même, une administration sérieuse s'organise et fait de Calais une ville anglaise où cohabitent «soudoyés» et «aldermen». De plus, il fallait créer une économie locale et les tentatives n'eurent pas les effets immédiats escomptés (dès 1348, frappe de la monnaie de Calais et fixation de l'étape des draps). Malgré tout, en 1360, Calais était considérée comme une possession sûre: un port commode pour les troupes, une base pour contrôler le détroit et un centre d'échanges avec les Flamands ou les ports des Pays-Bas. (86)

C'est pourquoi, le 9 février 1363, Calais devint l'Étape de toutes les marchandises anglaises (87) et une compagnie de l'Étape composée de 36 membres fut nommée par le roi.

Selon P. Contamine, quelques 300 personnes (88) sous Édouard IV, en majorité de Londres, se sont installés à partir de 1361 dans la place forte de Calais, commercialisant durant la brève période favorable 31 000 sacs par an en moyenne (89); assurément, une oligopole de marchands profita de la situation et la monnaie de Calais fut relancée. On parla même de monnaies d'or (90), prouvant ainsi la relative prospérité de la «cité des six bourgeois». Mais n'était-elle pas qu'artificielle puisque l'activité économique était liée à la pure volonté royale? L'Étape des laines ne dura qu'une vingtaine d'années; la chute des exportations de laine vers la Flandre illustre le sens de cette évolution liée au changement d'habitudes vestimentaires (91) et à la concurrence des laines plus méridionales. Cependant, il fallait garder Calais. Le libelle of

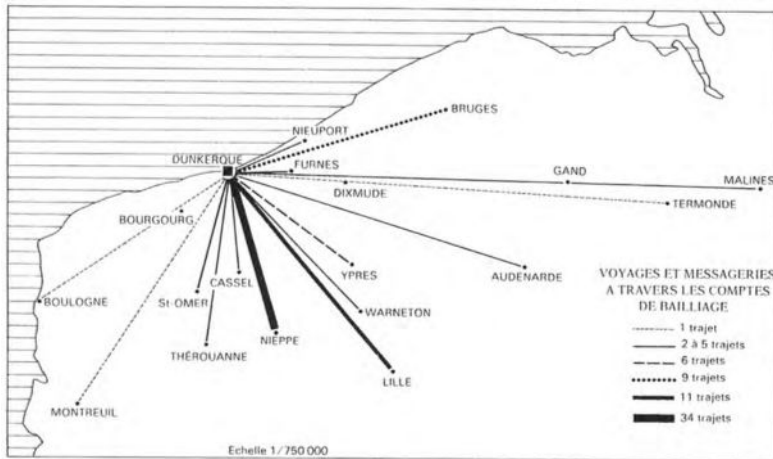
English Polycie (92) composé en 1436, peu après la tentative menée par le duc de Bourgogne Philippe le Bon en vue de reprendre Calais (93), commence par une phrase prononcée par l'empereur Sigismond à Henri V lors de sa visite en Angleterre vingt ans plus tôt: «Douvres et Calais sont comme les deux prunelles de la domination». Or, les Anglais ne semblent plus en avoir conscience, ils ont abandonné la maîtrise des mers; il convient donc de redresser la situation, de faire plier la Flandre. Suivent neuf chapitres traitant de la circulation des marchandises entre la Flandre et le reste du monde. (94) Comme le précise P. Contamine, l'objectif était de réduire alors la Flandre (et les Pays-Bas) en tant que centres de redistribution mais aussi de fabrication des draps, et cela par le boycott et par le contrôle de la Manche au moyen d'une véritable flotte de guerre: «Chérir la marchandise, garder l'Amirauté» pour rester les maîtres de la «mer étroite». L'aspect stratégique a donc été déterminant sur le plan maritime et sur le plan continental; n'oublions pas que les chevauchées anglaises, souvent infructueuses (95), s'abattaient sur la région et que les cités voisines souffrirent de ces exactions pourtant coutumières en pleine guerre de Cent Ans. (96) Aussi il n'est pas surprenant que Calais ait été une ville de garnison importante devant l'imminence latente de la menace française aux limites du *Pale* (zone occupée par les Britanniques) (97), et la reprise des places fortes par les Bourguignons après 1435 en faisait un véritable «réduit». (98) Les soudoyés (officiers et soldats), au nombre de 800 puis de 500 au début du XVI<sup>e</sup> siècle (99), animaient le centre urbain et le meublaient car l'Étape s'était affaiblie, puis stagna après s'être effondrée à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Les relations s'envenimèrent entre la garnison et les marchands de l'Étape, surtout dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle; en effet, la monarchie anglaise, en pleine guerre des Deux Roses, rencontrait quelques difficultés pour assurer les soldes du contingent anglais qui représentaient 92 % des dépenses locales de la couronne. (100) N'était-ce pas devenu - comme le dit A. Derville - un «joyau hors de prix» (101)! En tout cas, il est certain que Calais se mua en enjeu du terrorisme anglais (102) et, à l'inverse comme l'a démontré D. Clauzel, source du contre-terrorisme dans la région. (103) Finalement, Calais, colonie anglaise, permettait de savoir d'où

partaient les chevauchées, ce qui présentait en quelque sorte ses avantages tant à la France qu'aux États bourguignons.

La situation calaisienne orchestra d'une certaine façon l'évolution des cités du littoral et plus précisément celle de ses voisines immédiates. Par conséquent, Boulogne se développe entre «guerres et trêves», du moins jusqu'en 1416. (104) En 1339, la flotte anglaise de l'amiral Morlay ayant surpris la vigilance des Boulonnais pille une fois de plus le bourg proche de la Liane et épargne la ville haute. La fièvre s'empara des marins de cette cité car ils avaient déjà participé à la bataille de l'Écluse (7 nefes et 520 hommes) et la guerre s'avérait proche avec la prise de Calais. A partir de là, le guet devint une des préoccupations obsidionales de l'échevinage; en outre, avec la peste noire, la situation n'est guère brillante puisque les comptes de bailliage de 1349 à 1351 signalent la non-perception de nombreuses amendes. L'arrière-pays, assez souvent dévasté, amène une population flottante en basse ville, ce qui inquiète particulièrement la bourgeoisie de la haute ville; en 1377, les Anglais atteignent une fois de plus le port et même après que la situation fut redevenue momentanément plus calme, les bateaux de pêche sont souvent victimes de la course. En 1415, les comptes de la cité sont presque équilibrés, mais l'assise est assez réduite et le rôle de taille, selon A. D. Kapferrer, ne concerne que 503 Boulonnais dont quatre seulement versent une somme supérieure à 40 sous! Malgré tout, la ville demeure un centre de pèlerinage important et les ducs de Bourgogne, nouveaux comtes de Boulogne (105) en 1417, font à leur tour, comme leurs prédécesseurs, des dons appréciables. Les documents font cruellement défaut et si la ville haute accroît ses dépenses, seules les chroniques nous apprennent que l'arrière-pays boulonnais et le bourg subissent de nouveaux ravages. (106) En 1477, Louis XI décide la reconquête des villes artésiennes et picardes, et c'est la chute de Boulogne qui passe de nouveau sous la tutelle française. On parle alors d'une ville forte de remparts et de fossés, mais toujours pas du port. (107)

Pour Dunkerque, une source sérielle de bailliage et un ensemble de manuscrits assez épars nous ont permis d'appréhender l'histoire de la cité, surtout à partir de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. (108) Après avoir amorcé un léger démarrage dans les années 1370,





Extrait de "Dunkerque, ville et port de Flandre à la fin du Moyen Age" de St. Curveiller.

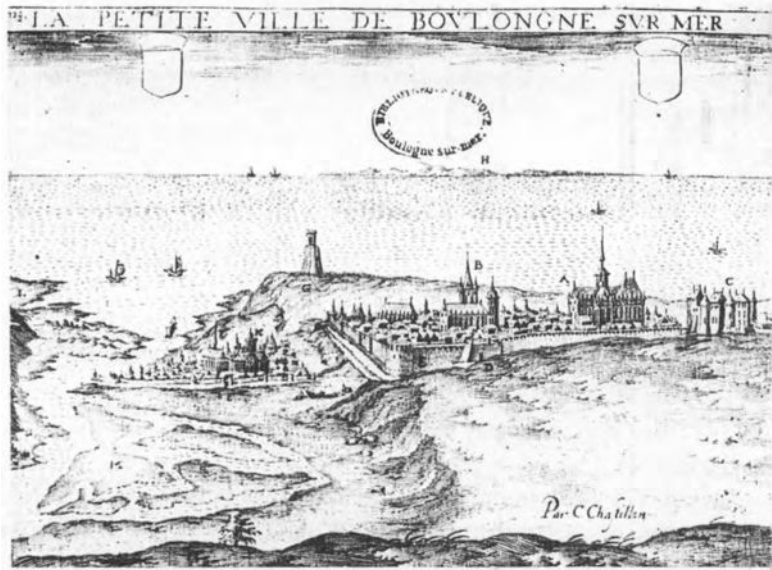
la ville supporte ce que nous avons appelé «la crise de 1386». Cette césure correspond à la grande chevauchée partie de Calais en 1383, dirigée par l'évêque de Norwich, Henri Despencer. Cependant, dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, il y a reprise commerciale que corroborent plusieurs éléments: les recettes s'accroissent, le trafic portuaire se modifie sur les plans quantitatif et qualitatif. (109) Dunkerque s'intéresse désormais au grand commerce et sa non-appartenance à la Hanse ne lui est plus préjudiciable. Les Hollandais ont déjà établi un véritable monopole et d'autres acteurs interviennent sur la scène dunkerquoise à partir du XV<sup>e</sup> siècle, en l'occurrence les Bretons (110), les Dieppois. (111)

Ce développement échappe d'ailleurs en grande partie aux autochtones ou aux Flamands assez peu présents si ce n'est qu'ils restent les principaux animateurs de la vie locale intra-muros. La pêche, activité principale, fait la renommée de la ville et suscite une concurrence âpre entre les cités du littoral afin d'obtenir des privilèges sur les foires et marchés régionaux. (112) Un intérêt indéniable est porté à ce centre maritime par le seigneur apanagiste, Yolande de Bar entichée de ses droits féodaux, qui, à un moment où le pouvoir central se renforce, n'hésite pas à défendre ses prérogatives jusqu'au bout. (113) Son fils, Robert de Bar, sera dans



Vue de Dunkerque gravée par Hogenberg dans *Civitates orbis terrarum*, Bruin, Cologne.

ce domaine plus terne (114) face au prince bourguignon. Depuis 1384, l'arrivée des ducs de Bourgogne intègre la Flandre, et donc Dunkerque, dans un ensemble géopolitique beaucoup plus vaste. Avec la prise de Calais par les Anglais en 1347, Gravelines n'a pas pu devenir la première place forte flamande en raison de ses problèmes d'ensablement (115); ceci profita à Dunkerque qui capta le commerce de redistribution passant par l'Havendyck (116) vers Saint-Omer. Naturellement, les rivalités entre Bergues et Dunkerque continuent de s'accroître et à l'inverse de ce qui se passait au XIII<sup>e</sup> siècle, cette dernière l'emporte lors des procédures judiciaires opposant les deux bailliages. (117) Sous les Bourguignons, la situation se stabilise et même si l'administration centrale se renforce - les trajets de messageries (118) le révèlent - tout en laissant - politique habile - une part de liberté chère à chaque ville flamande. (119) Les révoltes plus nombreuses sous Yolande de Bar s'estompent avec ses successeurs tandis que la mainmise du pouvoir princier bourguignon s'affirme. La ville se dote d'une enceinte fortifiée composée de 28 tours, les dépenses militaires s'accroissent comme nous le prouvent les comptes de bailliage (120); ajoutons que c'est également au milieu du XV<sup>e</sup> siècle que la grande église paroissiale Saint-Éloi est érigée, qu'un imposant beffroi de 58 mètres de haut domine alors la cité, sans omettre l'installation de plusieurs congrégations nouvelles intra-muros. (121) La ville connaît alors une prospérité incontestable confirmée par l'octroi de 1409 (122): Dunkerque et Bergues versent la même somme de 479 lb 14s 10 d, moins que Nieupoort (671 lb 12 s 8 d). En 1483, Jacques de Savoie n'écrit-il pas que «la ville est belle, grande et notable, close, avironnée et dûment fortifié de murs, tours et fossés ... bien peuplée et garnie de gros et riches marchands»?



Vue de Boulogne à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle par Claude Chastillon. A - cathédrale Notre-Dame avec son haut chocor du XIV<sup>e</sup> siècle; B - Le beffroi caché partiellement par l'abbatiale Saint-Wulmer; C - Le château; G - La tour d'Ordre; K - L'église Saint-Nicolas dans *Histoire de Boulogne-sur-Mer*, dir. Alain Lottin.

A cette date, les trois villes relèvent d'entités territoriales bien différentes: Boulogne est redevenue française en 1477, Calais est toujours anglaise et Dunkerque se montre plus que jamais flamande et bourguignonne pour appartenir bientôt à un ensemble encore plus vaste, les Pays-Bas espagnols; de facto, le littoral est devenu enjeu stratégique à un moment où «l'Europe devient de plus en plus maritime». (123) Certes, il ne s'agit pas ici des plus grandes villes de l'Occident médiéval, ce sont des villes moyennes, mais n'oublions pas qu'elles constituent la trame essentielle du réseau de l'époque (124) et qu'elles assurent la liaison entre ville et campagne, avec un hinterland rural qu'elles ne dominent pas encore parfaitement, condition sine qua non à un développement international possible. Cependant, comme l'a dit M. Mollat, «l'Europe médiévale a légué une gamme de ports adaptés au matériel naval de son temps, mais leur nombre, supérieur aux possibilités d'une saine rentabilité» (125) sur un espace aussi res-

treint que notre littoral, ne pouvait-il pas apporter que rivalité et concurrence?

Enfin, «cet automne du Moyen Age» à travers ces trois exemples n'annonce-t-il pas «le printemps des Temps Nouveaux» selon une expression de P. Wolff (126)? N'assiste-t-on pas au démarrage commercial d'un port (127) à un moment où beaucoup n'ont parlé que de dépression économique? Cette étude ne corrobore-t-elle pas les propos déjà avancés par un certain nombre d'historiens (128) d'une reprise plus ou moins précoce selon les régions de l'Occident médiéval?

#### Notes:

- 1 Actes du colloque national de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie, Lille, mars-avril 1991, n°331.
- 2 S. CURVEILLER et G. TETELAIN, *De Bouvines aux V2*, id., pp. 375-388.
- 3 *Histoire de Boulogne-sur-Mer*, (dir. A. LOTTIN), PUL, Lille, 1983, 454 p. *Histoire de Calais* (dir. A. DERVILLE et A. VION), Éditions des Belfrois, Dunkerque, 1985, 351 p. *Histoire de Dunkerque* (dir. A. CABANTOUS), Éditions Privat, Toulouse, 1983, 312 p. et *l'Histoire de Dunkerque, ville et port de Flandre, à la fin du Moyen Age*, S. CURVEILLER, PUL, Lille, 1989, 374 p.
- 4 A. BRIQUET, *Le littoral de la France et son évolution morphologique*, Paris, 1930, 242 p.
- 5 M. MOLLAT, *Europa en de zee*, Hoofdstuk 6: «Een ruimer kader», p. 133, Amsterdam, 1993, 323 p.
- 6 C. SEILLIER, *Histoire de Boulogne-sur-Mer*, Ch. 1, «Des origines aux invasions du V<sup>e</sup> siècle», p. 14.
- 7 Écrits de Suétone, *Caligula*
- 8 J. LE GALL et M. LE GLAY, *L'Empire romain*, PUF, Paris, 1987, p. 159: «Caligula serait arrivé à Gesoriacum au printemps 40 (39 pour C. Seillier), une armée et une flotte réunies pour passer en Bretagne n'ont pas été utilisés; l'empereur se serait contenté d'accepter la soumission d'un prince breton et aurait fait ramasser des coquillages aux soldats.»
- 9 Gesoriacum est citée dans un passage de Florus relatif aux années 12 à 9 av. J.-C.; Bononia est citée en l'an 4 de notre ère par le futur empereur Tibère dans une lettre adressée au Sénat.
- 10 Y. I.E BOHIC, «*L'armée romaine*», Éd. Picard, Paris, 1989, pp. 29 et 133. Une étude récente sur la flotte romaine a été réalisée par M. REDDI, «*Mare nostrum*», Paris, 1986.
- 11 C. SEILLIER, *op. cit.*, chap. «La crise du III<sup>e</sup> siècle», pp. 26-29.

- 12 S. LEBECQ, *Les origines franques (V<sup>e</sup> - IX<sup>e</sup> siècles)*, Éd. Points Seuil, Paris, 1990, p. 41.
- 13 M. ROUCHE, *Histoire de Boulogne-sur-Mer*, ch. 2, «L'âge des pirates et des saints (V<sup>e</sup> - IX<sup>e</sup> siècles)», pp. 34-36.
- 14 Id. p. 40.
- 15 Selon M. Rouche, la perte définitive de la résidence épiscopale pour Boulogne ne peut qu'être liée à la très longue résistance des païens anglo-saxons installés dans la campagne environnante.
- 16 Cette expression (E. Perroy et K. F. Werner) est différente selon les historiens, voire contestée. Pour J. Chélini, c'est la «restauration carolingienne»; pour E. James, c'est «l'expérience carolingienne»; enfin, pour S. Lebecq, c'est la «synthèse carolingienne».
- 17 La date est moins précise pour S. Lebecq, (environ 810) que pour C. Seillier.
- 18 En 844, on assiste au premier pillage de ce port rival (voir en particulier S. LEBECQ, *Marchands et navigateurs frisons du Haut Moyen Age*, Lille, 1983).
- 19 K. F. WERNER, *Histoire de France: les origines*, Paris, 1984, 523 p. L'auteur indique une date légèrement différente de celle de Claude Seillier: été 936 et précise que c'est sur la plage même que Hughes Le Grand et les autres Grands ont prêté hommage à Louis IV d'Outremer.
- 20 M. ROUCHE, *op. cit.* chap. 2, p. 45
- 21 H. PLATELLE et D. CLAUZEL, *Histoire des Provinces françaises du Nord*, tome II, chap. 1, «Naissance des petites patries», pp. 14-16, Dunkerque, 1989 et M. ROUCHE, *op. cit.* p. 45.
- 22 En particulier, l'astache III, marié à Marie, fille du roi d'Écosse Malcolm III, chercha par une alliance en tenaille à s'emparer des terres anglaises de Guillaume le Conquérant et de son fils Guillaume le Roux.
- 23 Ide de Boulogne (1040-1113), devenue ensuite sainte Ide, fille de Godefroi, duc de Lorraine. Les chiffres sont proposés par M. Rouche.
- 24 A.D. KAPFERRE, *Histoire de Boulogne*, chap. 3, «Boulogne devient une ville (1113-1339)», p. 157: «Baudouin, comte de Boulogne, fut roi de Jérusalem»; «Jc pirate boulonnais Guinemer écuma la Méditerranée, pillant sans distinction Chrétiens, Byzantins, Musulmans».
- 25 Notamment les écrits de Lambert d'Ardres.
- 26 Un serment de commune antérieur à cette date est sûr puisque l'acte de 1203 y fait allusion; cette charte de Renaud et Ide peut être considérée comme point de départ de la ville au sens institutionnel selon A. D. Kapferrer, même si allusion est faite aux coutumes déjà accordées par les prédécesseurs du comte et de la comtesse.
- 27 La petite cour comtale s'y réunissait de plus en plus souvent. Plusieurs motifs ont été avancés (rapports envenimés entre la ville et le comte, insécurité urbaine au niveau de la demeure comtale, localisation excentrée de la ville pour la chasse...)
- 28 S. CURVEILLER, *Bouvines* dans «Revue de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie», Lille, 1991, pp. 379-387
- 29 A. VERHULST, *Histoire du paysage rural en Flandre de l'époque romaine au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1966, 158 p.

- 30 S. CURVEILLER, *Le problème de l'eau dans le bailliage de Dunkerque au Moyen Age* dans «Revue du Nord», tome LXXII, n° 287, Lille, 1990, pp. 497-509. Insistons sur la double inclinaison nord-sud et ouest-est.
- 31 G. FOURQUIN, *Histoire économique de l'Occident médiéval*, Paris, 1969, p. 143 «Le XII<sup>e</sup> siècle fut le moment culminant des défrichements (Georges Duby)»
- 32 A. DERVILLE, *Histoire de Calais*, chap. 1, p. 15 et S. CURVEILLER, *Dunkerque, ville et port de Flandre*, p. 212.
- 33 J. HEERS, *Le Moyen Age: une imposture*, Paris, 1993: «Les maîtres du sol: brigands ou gestionnaires», pp. 151-154.
- 34 A. VERHULST, *Un exemple de la politique économique de Philippe d'Alsace: la fondation de Gravelines*, dans «Cahiers Civilisation médiévale», 1967.
- 35 S. CURVEILLER, *Les grands problèmes de Dunkerque dans la Flandre maritime du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, DES, Lille, 1977, pp. 10-34.
- 36 M. MOLLAT, *Europa en de zee*, op. cit. p. 29. L'auteur fait allusion à l'Invincible Armada comme à d'autres catastrophes célèbres de 1421 et même de 1953. L. LEMAIRE, *Histoire de Dunkerque*, Bruxelles, rééd. 1976, p. 98 cite d'après certaines chroniques «une violente tempête le 1<sup>er</sup> mai 1570 rompit les digues et submergea beaucoup de villages depuis Ostende jusqu'à Gravelines».
- 37 L. LEMAIRE, op. cit., p. 177 «Le 23 mai 1658, Turenne, des hauteurs de Socx, n'aperçoit que de l'eau et c'est par les saillies de quelques digues que les Français pourront atteindre Dunkerque alors espagnole.»
- 38 A. DERVILLE, *Histoire de Calais*, op. cit. p. 16.
- 39 D. CLAUZEL et H. PLATELLE, op. cit. p. 102.
- 40 A.D. KAPFERRER, op. cit., chap. 3.
- 41 La keure est la loi commune.
- 42 A. DERVILLE, op. cit., p. 29.
- 43 Gravelines obtint son indépendance vers 1280, Dunkerque doit attendre 1320 sur le plan institutionnel.
- 44 A.D. KAPFERRER dans *Histoire de Boulogne* donne la date de 1260. En revanche, P. Bougard et C. Wyffels précisent que la ville fut séparée en mai 1265 et dévolue à Mabaut de Brabant, mariée en secondes nocces au comte de Saint Pol, Gui de Châtillon; elle la conserva jusqu'à sa mort en 1288. Son fils, Robert II, comte d'Artois, fit de Calais une ville artésienne jusqu'en 1347.
- 45 P. BOUGARD et M. GYSSELING, *L'onomastique calaisienne à la fin du XII<sup>e</sup>*, Anthroponymica, tome XIII, 1963.
- 46 Des documents anglais ultérieurs nous renseignent sur le port et on peut supputer que les descriptions du havre sont en grande partie correctes pour le XIII<sup>e</sup> siècle.
- 47 Une description urbaine très précise est donnée par A. Derville dans l'*Histoire de Calais*, op. cit.
- 48 G. BIGWOOD, *Le régime juridique et économique du commerce de l'argent dans la Belgique du Moyen Age*, tome I, Bruxelles, 1921-1922. Ce terme désigne l'intérêt servi aux prêteurs (du latin: *ad manaiam ou manaium*).

- 49 Textes de 1255 à 1302.
- 50 P. BOUGARD et C. WYFFELS, *Les finances de Calais au XIII<sup>e</sup> siècle*, Pro civitate, n° 8, 1966, 309 p.
- 51 Des Arrageois bien connus: Crespin, Louchart, Douchet, Cosset, Wion, Paris, Lanstier ...
- 52 A. DERVILLE, *op. cit.*
- 53 P. BOUGARD et C. WYFFELS, *op. cit.*, p. 11.
- 54 Elle s'élevait alors à 7 717 livres 8 sous 1 denier et dépassait alors de plus de 1.000 livres la dette de 1285.
- 55 Cela provoqua de nouveaux emprunts forcés; même le nouveau tarif de la maltôte n'y fit rien. En 1302, la dette s'élevait toujours à 15.000 lb.
- 56 P. BOUGARD et C. WYFFELS, *op. cit.*, p. 71.
- 57 H. VAN WERVEKE fixe pour Gand en 1294 la dette à 100 000 lb; C. Wyffels et J. De Smet fixent pour Bruges la dette en 1299 à 266.603 lb 17 s 3 d; G. Espinas estime la dette de Douai en 1296 à 80.290 lb. Voir également l'article de D. Clauzel, *Le roi, le prince et la ville: l'enjeu des réformes financières à Lille à la fin du Moyen Age* dans Centre européen d'études bourguignonnes, n° 33, 1993, pp. 75-91.
- 58 G. FOURQUIN, *Histoire économique, op. cit.*, pp. 172-176.
- 59 A. VION, *Histoire de Calais*, chap. IV, p. 163 le déplore également pour la Révolution française.
- 60 Autour de 10 tonneaux en moyenne.
- 61 A. DERVILLE, *op. cit.*, p. 45.
- 62 P. DOLLINGER, *La Hanse, XII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles*, 1988, 598 p. Calais n'est citée que pour l'arrêt d'un navire appartenant à Augustin, bourgeois de Königsberg, allant à Londres sur ordre du conseil du roi. Celui-ci fut réquisitionné pour lui faire transporter de la laine à Calais, mais le bateau fut retenu dans le port et subit quelques dommages à la suite du jusant.
- 63 D. CLAUZEL, *Calais et ses relations à la fin du Moyen Age* dans «Actes du colloque européen de Calais, «Les champs relationnels en l'Europe du nord et du nord-ouest»» (parution prévue fin 1994).
- 64 Le sigillum représente un poisson plat placé en pal et «bien en chair», emblème de la bourgade initiale de pêcheurs.
- 65 En 1218, un acte du 29 juillet mentionne l'existence d'un magistrat, mais rien ne nous permet de dater la keure locale avec précision (collection des chartes, série J, Archives nationales).
- 66 Maison commune construite probablement entre 1233 et 1238 dont l'emplacement exact n'est pas connu à ce jour, mais c'est de là que la cloche rassemblait la population (ADN B1318 n° 10787).
- 67 En 1273, Marguerite de Constantinople lègue par rente une somme à cet établissement (cartulaire de l'abbaye de Flines, tome I, p. 200).
- 68 Oeuvre du comte Jean de Namur, grand maître des eaux (cf L. LEMAIRE, *Histoire de Dunkerque*) et sur ordre de Godefroy de Condé, fils de Roger de Fontaine, seigneur de Condé, élu évêque de Cambrai à la mort de Jean III (cf P. FAULCONNIER, *Histoire de Dunkerque*, 1732).
- 69 Bibliothèque nationale, archives de Flandre, copies MS 9124.

- 70 A propos de l'entretien des baïlles et des écluses, du canal reliant Bergues à Dunkerque (ADN B 1311 n° 1092).
- 71 Archives de Bruges, n° 924 et 308: le transport de Flandre.
- 72 Même si Mardryck est encore mentionnée dans quelques rares documents au XIV<sup>e</sup> siècle, celle-ci est déjà durement touchée par le destin; en revanche, Gravelines ne commence qu'à être confrontée à ses premières difficultés (cf R. Roffin et G. Dupas).
- 73 Le principe des chasses est ici fondamental: moyen par lequel, en libérant les eaux retenues dans l'arrière-pays de Flandre maritime, on facilitait leur écoulement très rapide en direction de la mer, ce qui empêchait la formation de bancs de sable à l'entrée des ports.
- 74 L. LEMAIRE, *Histoire de Dunkerque*, op. cit., pp. 27-28 et M. NUYTTEENS, *Histoire de Dunkerque*, op. cit. chap. 2, Édit. Privat, pp. 41-44.
- 75 S. CURVEILLER, *Dunkerque, port et ville de Flandre*, op. cit., pp. 181-188.
- 76 L. LEMAIRE, op. cit., p. 29; Dunkerque n'appartient pas non plus à la Hanse (cf. P. Dollinger).
- 77 G. DUPAS, *Histoire de Gravelines*, Édit. Beffrois, Dunkerque, 1981, 663 p.
- 78 R. DUMON, *De geschiedenis van Nieuwpoort*, Langemark, 1989, 588 p. La prospérité est due en particulier aux travaux réalisés sous la houlette de Guy de Dampierre «*de grote havenwerken van 1280*», p. 183.
- 79 Selon A. Derville, il s'agit ici peut-être plus d'une émigration que d'une mortalité des gens riches, car bien des habitations étaient dévastées en ce début du XIV<sup>e</sup> siècle.
- 80 H. VAN WERVERKE, *La famine de l'an 1316 en Flandre et dans les régions voisines dans Revue du Nord*, tome XI.1, 1959, pp. 5-14 et M. BALARD, J.P. GENET et M. ROUCHE, *Le Moyen Age en Occident*, Paris, 1990, pp. 209-210.
- 81 C. COSTENOBLE et E. et S. CURVEILLER, *Histoire de Calais*, Édit. Beffrois, Dunkerque, 1985 - chap. 3 pp. 107-113 (cf. la fonction militaire).
- 82 Voir en particulier M. SOMME dans *Les grandes batailles du Nord, le siège de Calais*.
- 83 A. DERVILLE, *Histoire de Calais*, op. cit., pp. 56-57.
- 84 P. CONTAMINE (dir.), *Économie médiévale*, op. cit., p. 335.
- 85 A. DERVILLE, op. cit., p. 56-57.
- 86 P. CONTAMINE (dir.), op. cit., p. 350.
- 87 B. GUENNE, *L'Occident aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, PUF, 1991, p. 169: «de toute la laine anglaise exportée sur le continent, à l'exception de celle que des marchands italiens exportaient vers l'Italie».
- 88 373 familles de marchands (cf. travaux S. L. THRUPP, *The merchant class of medieval London, 1300-1500*, Chicago, 1950).
- 89 W.M. ORMROD, *The reign of Edward III: crown and political society in England, 1327-1377*, Cambridge, 1993.
- 90 A. VAN NIEUWENHUYSEN, *Les finances du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, 1384-1404*, Bruxelles, 1984, 556 p. A propos des monnaies, lire le passage sur le noble anglais (pp. 236-237).



- 91 E. COORNAERT, *La draperie-sayerterie d'Hondschoote, XIII-XVIII siècles*, Paris, 1930, 520 p.
- 92 Poème en moyen anglais de 1164 vers, enrichi de gloses en anglais et en latin, composé peut-être par Adam Moleys, clerc du conseil d'Henri VI (cf. P. Contamine, *op. cit.*, p. 347).
- 93 M. SOMME, *L'armée bourguignonne au siège de Calais de 1436 dans Guerre et société en France, en Angleterre et en Bourgogne, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles*, Centre d'histoire de la région du Nord et de l'Europe du Nord-Ouest, Lille III, 1991, pp. 197-219.
- 94 P. CONTAMINE (dir), *op. cit.*, pp. 349-350.
- 95 K. A. FOWLER, *News from the front: letters and despatches of the fourteenth century* dans *Guerre et société en France, en Angleterre et en Bourgogne, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles*, Centre d'histoire de la région du Nord et de l'Europe du Nord-Ouest, Lille III, 1991, p. 70 à propos de l'année 1373.
- 96 P. CONTAMINE, *La vie quotidienne pendant la guerre de Cent Ans, France et Angleterre*, Paris, 1976, pp. 43-46.
- 97 A. VAN NIEUWENHUYSEN, *Les finances du duc de Bourgogne, op. cit.*, p. 482: le 19 janvier 1400, 30 livres de poudre à canon et 8 pavois sont fournis au château de la Montoire (près des marches de Calais et de Guînes) par le duc en promettant à l'officier responsable que l'opération serait régularisée, voire réitérée par le roi.
- 98 H. PLATELLE et D. CLAUZEL, *Histoire des provinces françaises du Nord*, Dunkerque, 1989, pp. 150-154.
- 99 En 1371-1372, 1112 hommes au total dans le Calaisis dont 481 à Calais même et 320 à Ardes (cf. E. PERROY, *Compte de William Guntborp, 1371-1372*, Arras, 1959).
- 100 A. DERVILLE, *op. cit.*
- 101 B. GUENEE souligne que déjà dès 1378 Calais coûtait 24.000 livres sterling au trésor royal dans *L'Occident aux XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles.*, *op. cit.*, p. 213.
- 102 E. COORNAERT, *La Flandre française de langue flamande*, Paris, 1970, 406 p. Plusieurs passages relatifs à différentes cités sont à relever (pp. 85-86 en particulier).
- 103 D. CLAUZEL, *Terrorisme et contre-terrorisme à la fin du Moyen Age: le singulier destin de Calais* dans *Bulletin historique et artistique du Calaisis*, 1992, n° 127-128, pp. 190-219.
- 104 A.D. KAPFERRER, *Histoire de Boulogne, op. cit.* chap., pp. 87-102.
- 105 En 1416, le duc de Berry décéda. Jeanne, sa veuve, comtesse de Boulogne, se remaria avec Georges de la Trémoille; profitant immédiatement de la circonstance, Jean sans Peur, (duc de Bourgogne, comte de Flandre et comte d'Artois) fit occuper immédiatement le Boulonnais.
- 106 En particulier les chroniqueurs bourguignons tels que Monstrelet, Chastelain, Molinet...
- 107 A.D. KAPFERRER, *op. cit.*, pp. 87-102.
- 108 S. CURVEILLER, *Dunkerque, port et ville de Flandre, op. cit.*, comptes de bailliage de 1358 à 1407, ADN (B 5968 à 5990).

- 109 S. CURVEILLER, *id.* (voir en particulier l'étude sur le vin et la cervoise, dans *Revue Plein Nord*, mars 1995, p. 20-23).
- 110 J. KERHERVE, *Bretagne-Flandres: relations économiques, politiques et artistiques XIV<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles*, Quimper, 1989, 80 p.
- 111 M. MOLLAT, *Le commerce maritime normand à la fin du Moyen Age*, Paris, 1952.
- 112 A. VAN NIEUWENHUYSEN, *Les finances du duc de Bourgogne, op. cit.*, p. 179.
- 113 *Id.* Dans cet ouvrage, maints exemples sont donnés (pp. 138-181-471...). En 1398, tous les détenteurs de fiefs furent obligés de présenter un dénombrement au duc de Bourgogne à Lille. Yolande, refusant de se plier aux exigences du prince, vit ses fiefs confisqués.
- 114 Ainsi, le duc de Bar rendit hommage à Philippe le Hardi pour les terres dont il venait d'hériter et dut verser une somme en dédommagement des frais occasionnés par la confiscation (année 1396, ADN, B 1598, folio 28). En 1400, le duc, ayant autorisé le magistrat de la ville à prélever des accises dans le port sans l'autorisation du prince, se fit rappeler à l'ordre par ce dernier (Warneton, ordonnances, tome II, p. 446).
- 115 R. ROFFIN, *Le tonlieu du port de Gravelines au cours du Moyen Age*, D.F.S., Lille, 1953.
- 116 Ce point est confirmé également par les archives municipales de Saint-Omer. A. Derville croit même en l'existence d'un immense et régulier trafic de grains créé entre 1380 et 1430. *Revue des Amis du Vieux Dunkerque*, n° 14, 1982, p. 46.
- 117 En 1393, la ville de Bergues essaie de diminuer les droits de lagan de la ville de Dunkerque; après intervention de la comtesse Yolande de Bar adressée au conseil du duc de Bourgogne, le chancelier annule la requête adressée par Bergues.
- 118 S. CURVEILLER, *op. cit.*, p. 125-129.
- 119 P. STABEL, *Entre enclume et marteau: les petites villes flamandes, les membres de Flandre et le duc de Bourgogne* et J.P. SOSSON, *Chantiers urbains, chantiers ducaux dans les anciens Pays-Bas méridionaux XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup>: deux univers de travail différents?* dans *Revue du centre européen d'études bourguignonnes*, n° 33, 1993, pp. 91-105 et pp. 153-163.
- 120 S. CURVEILLER, *op. cit.*, pp. 130-135.
- 121 En 1426, installation des Soeurs Blanches et en 1430, des Cordeliers (cf. I. Lemaire, *op. cit.*).
- 122 Il s'agissait de prolonger la trêve avec l'Angleterre; une levée effectuée en 1415 confirme la position équivalente des deux villes.
- 123 M. MOLLAT, *Europa en de zee*, p. 105.
- 124 Étude très intéressante de J.P. SOSSON à ce sujet: *Les petites villes du Zwin, XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles: des «espaces urbains» invivables?* dans *Revue Cultures et civilisations médiévales*, tome IX, Presses de la Sorbonne, 1993, pp. 171-184.
- 125 M. MOLLAT, *Europa en de zee, op. cit.*, p. 103.

126 P. WOLFF, *Automne du Moyen Age ou printemps des temps nouveaux: l'économie européenne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1986, p. 339.

127 S. CURVEILLER, *op. cit.*

128 W. PREVENIER et W. BLOCKMANS, *Les Pays-Bas bourguignons*, Anvers, 1985 et H. PLATELLE et D. CLAUZEL, *op. cit.*

### Samenvatting:

Bonen (Boulogne) was al een nederzetting in de Oudheid, maar evolueert nadien in de luwte van de grote gebeurtenissen en ondervindt weinig of niets van de elkaar opvolgende oorlogen en vredesverdragen. Pas vrij laat, in het begin van de 13de eeuw, wordt Bonen (Boulogne) een echte stad.

Duinkerke en Calais zijn veel recenter gesticht, in de tweede helft van de 12de eeuw, omdat hun oprichting op dat moment voor de landheer opportuun is. Calais ontwikkelt zich snel vanaf de daaropvolgende eeuw en ook al is haar situatie vanaf 1300 omstreden, toch blijkt het onbetwistbaar strategische belang van de stad uit de inname door de Engelsen in 1347. Calais wordt vooral belangrijk als garnizoensstad, maar ondervindt al gauw moeilijkheden. De stad blijft echter enkel Engels omdat de koning dat zo wil.

Tegen het einde van de 14de eeuw kent Duinkerke een versnelde economische bloei onder Bourgondisch bestuur.

Gedurende de 15de eeuw behoren de drie steden tot verschillende mogendheden. Omdat hun potentieel steeds interessanter wordt, groeien ze in die periode uit tot een echte twistappel in het feodale Westen.

*(Uit het Frans vertaald door Johan Feys)*